

A PROPOS D'UN GORILLE

GORILLA GORILLA REX PYGMÆORUM SCHWARZ, TUÉ PAR M. BABAULT,

PAR M. P. MATHIAS.

Parmi les nombreuses peaux de Mammifères rapportées par Babault de son dernier voyage en Afrique et données généreusement au Muséum se trouve une peau de Gorille mâle qui offre un intérêt tout à fait particulier. Son état de fraîcheur remarquable en fait le plus bel échantillon de Gorille parvenu au Muséum d'Histoire naturelle.

Ce spécimen qui a été tué dans les montagnes à l'est de Katana, localité située sur la rive orientale du lac Kivu, doit être rapportée à l'espèce *Gorilla gorilla rex pygmæorum* Schwarz⁽¹⁾. Celle-ci a été décrite d'après des peaux conservées au Musée du Congo belge à Tervueren et qui proviennent de Luofu, à l'ouest du lac Albert-Édouard.

Dans un travail paru il y a quelques mois⁽²⁾, Schwarz, sans avoir vu l'échantillon du Muséum de Paris, et uniquement d'après une communication qui lui a été faite par Coolidge, a cru pouvoir le rapporter vraisemblablement à cette nouvelle sous-espèce. Lors de son récent voyage à Paris, Schwarz a pu constater, après avoir examiné la peau conservée dans les collections du Muséum, que le Gorille de Babault appartient bien à l'espèce précédemment citée. Il était toutefois imprudent de classer un animal avant de l'avoir vu.

Grâce au crâne et aux principaux os du squelette que nous possédons également, il nous est possible d'indiquer d'une façon à peu près complète les caractères de cet animal.

La face et la poitrine sont nues. Il n'y a pas de moustaches mais quelques poils courts et très clairsemés au-dessus de la lèvre supérieure. Sur tout le dessus de la tête les poils sont noirs avec une base brune; assez courts sur le front, ils atteignent jusqu'à 5,5 centimètres de long sur l'arrière de la tête. Ceux qui descendent vers les joues présentent une base grise. Sur la partie supérieure du dos les poils sont bruns à la base et annelés de gris, leur pointe étant grisâtre. Ils mesurent de 4,5 à 5 centi-

(1) SCHWARZ, Un Gorille nouveau de la forêt de l'Ituri. *Revue Zoologique africaine*, vol. XIV, fasc. 3, 1927.

(2) SCHWARZ, Die Sammlung afrikanischer Affen in Congo Museum, *Revue de Zoologie et de Botanique africaines*, vol. XVI, fasc. 2, 1928.

mètres de long et diminuent rapidement de taille jusque vers le milieu du dos. Au niveau des reins se trouve une large plage de poils gris argentés, clairsemés et ras de 1,5 à 1 centimètre de long seulement. Cette plage se continue sur les côtés du ventre par des poils plus longs qui présentent une pointe et une base blanchâtre avec la partie médiane noire. Sur le milieu du ventre les poils sont noirs avec du blanc uniquement vers leur base et atteignent là jusqu'à 7 centimètres de long. Sur le dos, au-dessous de la tache argentée, les poils vont en augmentant de taille jusque vers la partie inférieure du corps. Ils ont dans cette région une base et une pointe blanchâtre, le reste du poil étant noir. Sur la partie externe des cuisses les poils ont environ 9 centimètres de long; ils sont annelés de blanchâtre, de roux et de noir avec une pointe blanche et une base blanchâtre très étendue. Le blanc du poil est prépondérant bien que l'aspect extérieur de la cuisse montre une coloration grisâtre foncée. Sur la jambe les poils ont 6 centimètres de long; ils sont noirs, plus ou moins annelés de blanc, mais vers le pied ils deviennent progressivement noirs et n'ont plus que 3 centimètres de long. Sur le haut des bras, les poils ont 7 centimètres de long; ils sont annelés de noir et de blanc; leur base est tantôt blanche, tantôt noire. La quantité de blanc sur les poils des membres antérieurs va en diminuant petit à petit jusqu'au niveau de la main où ils sont complètement noirs. Sur les bras ils ont 11 centimètres de long et vers la main seulement 4 à 5 centimètres.

En résumé, la fourrure de ce Gorille paraît entièrement noire sur les membres antérieurs, les jambes et le ventre, noire avec un reflet brun sur la tête, grise argentée au niveau des reins et grisâtre sur le dos et les cuisses.

Les mains possèdent un pouce très court et des doigts nettement séparés les uns des autres, armés d'ongles très allongés de couleur noire.

Les pieds attirent tout de suite l'attention à cause de la disposition des doigts. Le pouce est très développé et bien distinct, mais les autres doigts semblent extérieurement plus ou moins soudés entre eux. Le deuxième et le troisième sont entièrement confondus et se trouvent séparés seulement au niveau de l'ongle. Le troisième et le quatrième ne deviennent libres qu'à partir de la dernière phalange. Cependant les os des phalanges correspondant aux différents doigts sont bien distincts. Schwarz ne parle pas de cette coalescence des doigts des pieds chez les spécimens conservés à Tervueren. Il serait intéressant de savoir si cette particularité se rencontre aussi sur ces exemplaires. Dans tous les cas je ne l'ai pas observée chez les autres Gorilles conservés dans les collections du Muséum.

Le Gorille rapporté par Babault est déjà de forte taille comme le montrent le crâne et les os des membres et du bassin.

Le crâne présente une crête sagittale peu élevée qui a été ébréchée par la balle qui a abattu l'animal. Les sutures des os du crâne ne sont pas

encore toutes entièrement ossifiées et les dents ne sont pas usées, ce qui indique que l'animal est encore un jeune adulte. La face est très allongée. Les principales dimensions du crâne sont : long. naso-alvéolaire 125 mm.; long. baso-alvéolaire 221 mm.; long. naso-basilaire 132 mm.; diamètre bizygomatique 180 mm.; long. de la série des molaires supérieures 73 mm.; long. de la série des molaires inférieures 86 mm.

La capacité de la cavité du crâne est de 520 centimètres cubes.

Les os du squelette présentent les dimensions suivantes ⁽¹⁾ exprimées en centimètres :

Humérus, 44,8. Radius, 35. Cubitus, 37. Fémur, 38,5. Tibia, 30. Péroné, 26,3. Clavicule, 17. Longueur de l'omoplate, 31. Largeur de l'omoplate, 17.

Le bassin, particulièrement large, présente un diamètre bi-iliaque maximum de 42,5. Le diamètre antéro-postérieur du bassin est de 19, le diamètre transverse de 15. La hauteur de la symphyse pubienne est de 7,5.

C'est intentionnellement que je ne donne pas la longueur et la largeur de la peau comme le font d'habitude les Mammalogistes. La taille des peaux préparées varie avec le mode de conservation et de préparation aussi les mesures prises sur de telles peaux ne sont pas comparables entre elles et n'ont par conséquent aucune valeur.

Le Gorille rapporté par Babault est intéressant par son excellent état de conservation et parce qu'il appartient à une sous-espèce qui n'existe, à l'heure actuelle, qu'en un très petit nombre d'exemplaires dans les musées.

⁽¹⁾ Les chiffres donnés sont une moyenne entre les mesures prises sur les os symétriques.